

Jean-Baptiste André Godin au directeur du *Progrès de la Somme*, 1er septembre 1885

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation4 p. (91r, 92r, 93r, 94r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur du *Progrès de la Somme* 1er septembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51884>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er septembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère
Destinataire [Francis, François \(1848-1889\)](#)
Lieu de destination Amiens (Somme)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin a été invité le 29 août 1885 à une réunion dans les bureaux du *Progrès de la Somme* le 6 septembre suivant afin d'examiner « les moyens les plus propres à défendre la République contre les assauts de ses adversaires déclarés et de ses ennemis déguisés ». Godin informe le directeur du *Progrès de la Somme* qu'il ne pourra se rendre à la réunion car il est retenu à Guise pour la fête de l'Enfance. Il lui indique qu'il lui a fait adresser le numéro du 30 août 1885 du journal *Le Devoir*, dans lequel sont présentés les arguments en faveur du renouvellement partiel annuel « que je considère comme le minimum de ce que les candidats républicains devraient s'engager à demander. » Godin explique à son correspondant pourquoi il fait de cette question « un drapeau » que peuvent prendre les candidats de la démocratie. Il lui demande de communiquer sa lettre aux personnes présentes à la réunion de la presse du 6 septembre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#), [Idées politiques](#), [Réformes](#)

Œuvres citées

- « Élections législatives 1885. Le Renouvellement partiel annuel », *Le Devoir*, t. 9, n° 364, 30 août 1885, p. 528-541. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/548/100/835/0/0>, consulté le 26 octobre 2023]
- [Le Progrès de la Somme : organe de la démocratie, Amiens, 1869.](#)

Événements cités

- [Élections législatives \(4 et 18 octobre 1885, France\)](#)
- [Fête de l'Enfance du Familistère \(6-7 septembre 1885, Guise\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024